

# Muntzenheim



*Bulletin communal*

**2016**

Mot du Maire .....	3
Intercommunalité .....	4
Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).....	5
Zone artisanale.....	5
Compte administratif 2015.....	6
Journée citoyenne .....	7
Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).....	8
Fête des séniors.....	8
Commission communication.....	9
Commission salle des fêtes .....	10
Fleurissement .....	11
Naissances .....	12
Etat civil.....	13
Anniversaires.....	14
Citoyens à l'honneur .....	15
Associations Réunies de Muntzenheim (A.R.M.).....	16
Donneurs de sang.....	16
Harmonie.....	17
Association Culture Sports et Loisirs (A.C.S.L.M.E.) .....	18
Gymnastique Volontaire (G.V.).....	18
Football réuni Jebnheim-Muntzenheim (F.R.J.M.) .....	19
Tennis de table.....	19
Centre d'interventions et de secours.....	20-21
Body Karaté .....	21
Zehaloifer.....	22
Association de Pêche et de Pisciculture (A.P.P.) .....	22
Union Nationale des anciens Combattants (U.N.C.).....	23
Selwerleckla .....	23
Ecole Charles Abry .....	24
Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J.).....	24
Escapade .....	25
Roselière .....	26-27
Eglise évangélique méthodiste.....	27
Chorale Sainte Cécile.....	28
Communauté catholique .....	28
Communauté protestante .....	29
2016 en images.....	30
Hommage à Marcel Meyer, Maire Honoraire.....	31
Commerçants et artisans .....	32-33
Maison de Services Au Public .....	34
Numéros utiles .....	35
Urbanisme .....	36
Déchetterie.....	36
Carte nationale d'identité et passeport.....	37
Liste des associations.....	38
Plan de la commune .....	39

#### Comité de rédaction

Marc Bouché, Jacqueline De Pauw, Elodie Fuchs, Aurélie Gebhard, Christelle Lehry, Sandrine Richter, Audrey Rosenfelder, Marie-Odile Waldvogel, les responsables des associations, des communautés religieuses, de l'école, du périscolaire, etc...

#### Photographes

Robert Furderer, Dominique Kobler, Daniel Laurent, Irmgard Mollière, Claude Reignier, Marie-Odile Waldvogel, les responsables des associations, des communautés religieuses, de l'école, du périscolaire, etc...

#### Maquettiste

Christelle Weber



*« Le pouvoir naît quand les hommes travaillent ensemble, il disparaît quand ils se dispersent. »*

*Hannah Arendt*

Quand je lis ou relis les articles de presse concernant plus spécifiquement la « chose » communale ou intercommunale, je me dis que les membres du conseil municipal ont de nouveau bien œuvré durant cette année par leur présence et leur travail aux différentes réunions : conseils municipaux, commissions, représentation associative, scolaire, périscolaire. Cela représente un nombre incalculable d'heures de présence, sans compter les préparations. Alors je veux toutes et tous les remercier pour tout ce temps accordé à la commune, à son développement harmonieux, à son avenir.

Je remercie également notre personnel communal pour son investissement professionnel qui nous aide dans l'élaboration de nos projets et de notre budget, dans l'embellissement du village.

### En 2016

Notre arrivée à Colmar Agglomération s'est bien déroulée et nous pouvons profiter de tous les services spécialisés de cette structure intercommunale, ce qui nous aide grandement dans notre fonctionnement.

Pour les chantiers importants, la zone d'activités est en fonction et vous pouvez déjà voir le premier bâtiment en construction, les rues du Niederfeld dans sa portion initiale et des Ecrevisses sont enfin « bitumées », le lotissement des « céréales » a été rétrocédé à la commune.

Nous avons beaucoup discuté lors de nos réunions préparant la transformation de notre POS en PLU et proposerons une nouvelle réunion publique début 2017, pour vous expliquer nos avancées et les partager avec vous.

### Pour 2017

Nous achèverons l'élaboration du PLU et nous l'approuverons après l'enquête publique réglementaire.

Nous ne ferons aucun investissement majeur ; nous achèverons la vente des terrains de la zone d'activités, ce qui nous permettra de rembourser la ligne de trésorerie demandée pour le financement de cette zone, et nous programmerons les investissements futurs en fonction de leurs priorités.

Nous poursuivrons l'aide aux associations avec priorité à celles qui s'occupent de nos jeunes et les forment .

Nous poursuivrons également notre dialogue avec les habitants, car c'est avec eux que nous pourrions progresser dans le bien-vivre à Muntzenheim.

Je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2017 avec la meilleure santé possible. Très bonnes fêtes à vous.

Marc Bouché  
Maire de Muntzenheim

**Introduction**

2016 a créé quelques "chamboulements" dans nos habitudes intercommunales : la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun (CCPRB) a été dissoute au 30/06/16. Une partie des compétences de feu la CCPRB a été transférée dès le 1/1/2016 à Colmar Agglomération (CA), les autres compétences non exercées par CA ont été réunies dans un nouveau Syndicat, le Syndicat Pôle Ried Brun-Collège de Fortschwihr qui remplace le SIACCA (Syndicat Intercommunal des Affaires Culturelles du Canton d'Andolsheim).

**Colmar Agglomération (CA)** a repris différentes compétences :

**Eau et assainissement**

Cette compétence est assurée par la Colmarienne des Eaux que vous avez pu voir surtout en début d'année pour contrôler et parfois changer vos compteurs d'eau ; les factures d'eau et d'assainissement vous sont envoyées par cette entreprise ; l'augmentation du prix de l'eau s'explique par les futurs travaux de reconstruction de la station d'épuration d'Urschenheim devenue obsolète, mieux vaut un lissage progressif qu'une augmentation brutale quand la station sera construite (cette même progression des tarifs aurait eu lieu en cas de maintien de la Communauté de Commune du Pays du Ried Brun).

**Ordures ménagères**

La taxe des ordures ménagères (TOM) existant sur CA a soulevé de nombreux étonnements. Nous étions antérieurement soumis à une redevance qui était calculée sur le volume de la poubelle louée et le nombre de personnes du foyer ; la TOM s'applique sur la surface et la valeur du foncier bâti : une personne seule dans une maison de 200 mètres carrés payait très peu de redevance, mais a vu une forte augmentation des sommes à payer en 2016 ; une famille avec 3 enfants dans une maison de 75 mètres carrés qui avait besoin d'une poubelle grand modèle payait une redevance importante, le montant de sa taxe sera moindre.

**Déchetterie**

Les transformations de la déchetterie ont également suscité des interrogations : barrière, portiques pour camionnettes ; questionnement compréhensible, mais la déchetterie de Muntzenheim est obligée de calquer son règlement sur les autres déchetteries de CA.

**Syndicat Pôle Ried Brun-Collège de Fortschwihr****Compétence obligatoire** : compétence collègue

Toutes les communes adhérant à ce syndicat (les anciennes communes du Ried Brun, Horbourg-Wihr, Jebnheim, Durrenentzen, Baltzenheim et Urschenheim) doivent participer au financement du gymnase et au remboursement des emprunts : 11 € par habitant et par an.

**Compétences optionnelles** : prises uniquement par certaines communes

Espace Ried Brun : le syndicat rembourse les prêts restants de la construction de l'Espace Ried Brun et du bâtiment administratif. Il élabore également la programmation de la saison culturelle avec l'aide de la commission culturelle et planifie les séances de cinéma ; le syndicat gère la billetterie.

RAM : Relais d'assistantes maternelles : pas de changement par rapport à la CCPRB.

Anim-Jeunes : animations jeunesse lors des congés scolaires et des grandes vacances : pas de changement.

Scolaire, périscolaire : pas de changement.

La commune de Muntzenheim a entrepris une démarche de transformation de son Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU).

### 1) Rappels

Cette transformation de POS en PLU a été imposée par la loi ALUR (loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) et dès mars 2017, plus aucun POS ne sera maintenu en vigueur.

Ce PLU comporte plusieurs étapes :

- ◇ Rapport de présentation
- ◇ Etat initial de l'Environnement
- ◇ Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui définit la politique d'aménagement et de développement local
- ◇ Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- ◇ Règlement
- ◇ Plan de zonage
- ◇ Annexes

### 2) Où en sommes-nous aujourd'hui ?

#### a) PADD

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a été débattu en conseil municipal le 13 juin 2016 :

- ◇ Objectifs de développement :
  - ⇒ 1450 habitants d'ici 2030 : soit 330 habitants de plus qu'en 2012, chiffre officiel de l'INSEE (le chiffre de 1225 habitants au recensement de 2016 n'est pas encore officialisé par l'INSEE)
  - ⇒ Besoins en logements : estimés à 157 logements d'ici 2030 (11,2 logements/an)
- ◇ Utilisation des ressources existantes au sein de l'enveloppe bâtie (sans ouverture de nouvelles zones de constructions) : lotissements déjà construits, dents creuses, densification : objectif estimé 37 logements
- ◇ Extension vers de nouvelles zones constructibles :
  - ⇒ Extension chemin de la Krutenau : objectif 26 logements
  - ⇒ Extension de la zone des lotissements en plusieurs phases à l'est du lotissement des Poissons le long du canal : densité 30 logements par hectare, objectif de 94 logements
- ◇ Consommation foncière totale estimée à 7,2 ha

Le projet s'articule autour des trois vocations principales du village :

- ◇ Renforcement du rôle de pôles de services et d'équipements de proximité
- ◇ Renforcement de la vocation d'accueil résidentiel
- ◇ Maintien de la vocation de village agricole

#### b) Travaux actuels de la commission :

Travail sur les OAP, le règlement et le zonage.

L'année 2016 a marqué un tournant pour la création de notre zone d'activités :

- ◇ Achat des derniers terrains pour la réalisation de cette zone
- ◇ Dernières tracasseries administratives
- ◇ Viabilisation des 19 parcelles allant de 10 ares pour la plus petite à 220 ares pour la plus grande : chaque parcelle est desservie par l'eau, le gaz, l'électricité et la fibre optique (non opérationnelle pour l'instant)
- ◇ Mise en place de l'éclairage des voies
- ◇ Finition de la voirie
- ◇ Réalisation de ralentisseurs conformes aux exigences départementales aux deux entrées ouest, pour sécuriser les entrées et sorties de la zone
- ◇ Choix du nom de la rue (rue Joseph De Pauw), les numéros de voirie correspondant aux numéros de lots (exemple : lot 1 devient 1 rue Joseph De Pauw).

Les 19 parcelles sont réservées, ce qui nous conforte dans le choix d'un prix attractif de 2.820 euros TTC l'are décidé par le conseil municipal dans sa séance du 12 septembre 2016 (deux conseillers concernés par ce projet n'ont pris part ni à la discussion, ni au vote) : ce prix de vente permettra même à la commune de faire une petite plus-value.

Ce tarif est un tarif juste qui va permettre à plusieurs entrepreneurs de s'installer plus confortablement, pour certains de créer leur entreprise, pour d'autres de se regrouper pour offrir de meilleures prestations.

A ce jour (6/11/2016) :

- ◇ 5 permis de construire ont été déposés
- ◇ 3 permis, les premiers déposés, ont été accordés
- ◇ Les projets de vente de 2 terrains sont à l'étude.

Cette zone va poursuivre le dynamisme de développement de notre commune, et vous serez tenus au courant des entreprises qui s'implanteront au fur et à mesure des ventes de terrains dans les futures lettres du maire.

Vous trouverez ci-contre le plan de cette zone avec le parcellaire exact.



## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Travaux, gestion générale	171 057€
Frais de personnel et élus	206 729€
Service incendie	22 134€
Intérêts des emprunts	29 082€
Divers (sortie d'inventaire terrain vendu, etc...)	99 261€
<b>Total général pour 2015</b>	<b>528 262€</b>



- Travaux, gestion générale
- Frais de personnel et élus
- Service incendie
- Intérêts des emprunts
- Divers

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Dotations de l'Etat	167 051€
Contributions directes	225 528€
Compensations taxes foncières, habitation, professionnelle	64 055€
Produits domaniaux	166 336€
Autres impôts et taxes	81 369€
Autres produits	11 716€
<b>Total général pour 2015</b>	<b>716 054€</b>



- Dotations de l'Etat
- Contributions directes
- Compensations taxes foncières, habitation, professionnelle
- Produits domaniaux
- Autres impôts et taxes
- Autres produits

Excédent de fonctionnement 2014	112 060€
---------------------------------	----------

<b>Total général pour 2015</b>	<b>828 114€</b>
--------------------------------	-----------------

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Travaux, bâtiments, voirie	552 507€
Remboursement du capital des emprunts	43 751€
Acquisitions de biens mobiliers	23 316€
Acquisitions de biens immobiliers	409 441€
Divers	1 134€
<b>Total général pour 2015</b>	<b>1 030 149€</b>



- Travaux, bâtiments, voirie
- Remboursement du capital des emprunts
- Acquisitions de biens mobiliers
- Acquisitions de biens immobiliers
- Divers

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions pour équipements et travaux	285 731€
Taxes locales d'aménagement	40 755€
Remboursement TVA par l'Etat	27 584€
Divers (vente d'un terrain, etc...)	129 354€
<b>Total général pour 2015</b>	<b>483 424€</b>



- Subventions pour équipements et travaux
- Taxes locales d'aménagement
- Remboursement TVA par l'Etat
- Divers

Excédent d'investissement 2014	227 534€
--------------------------------	----------

<b>Total général pour 2015</b>	<b>710 958€</b>
--------------------------------	-----------------

# Journée citoyenne

La première journée citoyenne organisée à Muntzenheim le 10 septembre a rassemblé 70 participants, de 3 à 81 ans. Une rencontre intergénérationnelle qui a largement répondu à l'objectif premier fixé pour cette manifestation, à savoir l'amélioration du cadre de vie à travers des actions solidaires.

Huit ateliers ont été mis en place, et un espace garderie pour les petits a permis à leurs parents de participer à cette journée.



Peinture de l'atelier municipal : rénovation d'une partie du local.



Nettoyage des abords du village : Constat : les déchets sont en nette diminution.



Travaux à l'église : les bancs démontés et le parquet ont été traités et cirés.



Nettoyage des tables et chaises de la salle des fêtes : une tâche lourde (aux sens propre et figuré !).



Installation des panneaux du sentier de la fouine. Gros travail entre pioche et béton.



Traitement des boiseries de la salle paroissiale



Atelier de pyrogravure : les enfants ont réalisés les panonceaux de signalisation du verger partagé-15 variétés de pommes.



Atelier cuisine : les Selwerleckla ont préparé le repas pour les participants.

La matinée s'est donc achevée par le repas pris en commun, en toute convivialité. Cette opération Journée citoyenne a été une première expérience qui fut, de l'avis général, une réussite, même si on peut encore y apporter des améliorations. Elle sera reconduite le 9 septembre 2017. Si vous avez des suggestions de travaux ou d'activités, un registre est ouvert à la mairie pour y noter vos propositions.

**Un grand merci à tous les acteurs de cette journée.**



C.C.A.S.

Cette année 2016, APALIB était invitée par le CCAS à intervenir sur deux thèmes :

### Le sommeil :

Deux infirmières bénévoles intervenantes auprès d'APALIB ont assuré un après-midi ludique et convivial sur le thème du sommeil et ses différentes phases. Elles ont apporté des solutions pour celles et ceux qui présentent des troubles du sommeil.

### La caravane de l'informatique :

La caravane de l'informatique est passée dans notre commune, toujours grâce à l'intervention de bénévoles qui adoptent une pédagogie adaptée. Après une réunion d'information à la salle des fêtes sur les différents thèmes pouvant être abordés (messagerie électronique, gestion des fichiers, photos etc...), un groupe s'est constitué pour travailler à la salle des associations de la mairie, à raison de 10 séances.

Le succès a été tel que la chargée de projet d'APALIB a dû organiser une nouvelle session de formation.

Par ailleurs, le CCAS a participé aux frais d'inscription de ces séances pour les habitants de notre commune.

L'expérience pourra être renouvelée sur d'autres thèmes proposés par l'APALIB : ateliers mémoire, nutrition, sexualité etc...

**Les membres du Centre Communal d'Action Sociale vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017 !**

✉ : [ccas@muntzenheim.fr](mailto:ccas@muntzenheim.fr)

## Fête des séniors



A l'instar des années passées, la fête des séniors s'est déroulée fin janvier à la salle des fêtes dans une bonne ambiance. Toujours avec la participation du conseil municipal des jeunes, nos seniors ont accueilli avec bonheur les cadeaux qui leur ont été distribués. Cette année 2016 fut une première pour le chef du restaurant le P'tit Muntz qui, avec ses collègues, a assuré le repas pour le plus grand régal de nos papis et papilles. Nos mamies quant à elles ont mené la danse sur des airs chantés par Assunta, Christine et Cédric, prêts à renouveler l'expérience en 2017.

En fin d'après-midi il fut temps pour tout le monde d'aller se reposer et reprendre du poil de la bête pour l'année 2016 qui ne faisait que commencer.

**Rendez-vous en 2017 !**



## NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA COMMUNE

La commission est en charge du bulletin d'informations mensuel, le Muntz, et du Bulletin municipal que vous avez entre les mains.



Elle a également travaillé cette année au projet de refonte du site de la commune, un outil destiné à vous informer en temps réel et à vous simplifier la vie. Voici quelques exemples d'utilisation du site, illustrés par les questions que vous pouvez vous poser :

J'ai besoin d'une copie intégrale d'acte de naissance :

⇒ onglet : vie municipale ⇒ demandes d'actes d'état civil

Je cherche une information qui a paru dans une lettre du Maire

⇒ onglet : vie municipale ⇒ publications ⇒ Lettre du Maire

Je cherche les manifestations de l'Espace Ried Brun

⇒ onglet : découvrir Muntzenheim ⇒ Espace Ried Brun

Est-ce que je peux déposer des vieilles peintures à la déchetterie ?

⇒ onglet : vie pratique ⇒ déchets

Ma fille veut se marier et je voudrais connaître les tarifs de location de la salle des fêtes

⇒ onglet : vie pratique ⇒ salle des fêtes

Je cherche les coordonnées d'un médecin à Muntzenheim

⇒ onglet : vie économique ⇒ professionnels de la santé

J'ai une panne d'électricité

⇒ onglet : vie pratique ⇒ numéros utiles

Je souhaite voir les délibérations prises par le Conseil Municipal

⇒ onglet : vie municipale ⇒ publications ⇒ CR conseils municipaux

Je souhaite joindre une association du village

⇒ onglet : vie quotidienne ⇒ associations

La mairie est fermée au public et j'ai besoin d'un renseignement urgent

⇒ onglet : dans la barre orange en bas de page ⇒ contact (envoi d'un courriel)

Je veux me rendre à Colmar en bus et connaître les horaires

⇒ onglet : vie pratique ⇒ transports



Sur la page d'accueil du site, vous trouvez des informations dans la rubrique actualité et agenda. Vous pouvez également faire une recherche rapide à l'aide du moteur de recherche. Les mises à jour sont régulières. Le site est consultable sur tablettes et smartphones.



[www.muntzenheim.fr](http://www.muntzenheim.fr)





## Commission salle des fêtes

En 2016, la salle des fêtes a encore fait l'objet de nombreuses demandes de location, grâce à l'équipement complet dont elle est dotée. En effet, la salle dispose d'une superbe cuisine bien équipée, avec fourneaux et lave-vaisselle professionnels, et d'une gamme complète de vaisselle : assiettes, couverts, différents types de verres.

Toutes sortes de manifestations s'y déroulent tout au long de l'année : mariages, lotos, réunions, fêtes de famille, expositions, soirées dansantes, fête des aînés. Elle est également mise à la disposition de nombreuses associations sportives qui l'occupent quasiment tous les soirs de semaine.

Ci-dessous le tableau des tarifs de location pour l'année 2017 :

Propositions de la commission Salle des fêtes  MUNTZENHEIM	LOYER		
	Associations œuvrant dans la commune	Habitants de la commune	Extérieurs
Manifestations diverses	gratuit mais frais réels selon relevés <sup>⌚</sup>	290 € sans cuisine 350 € avec cuisine* <sup>⌚</sup>	600 € sans cuisine 710 € avec cuisine * <sup>⌚</sup>
Enterrements	<i>sans objet</i>	100 € <sup>⌚</sup>	200 € <sup>⌚</sup>
Caution	300 €	400 €	800 €
Occupation annuelle : activités sportives hebdomadaires	210 €	<i>sans objet</i>	<i>sans objet</i>
Taux horaire ménage si lieux rendus sales	50 €	50 €	50 €
Visite de la salle avant location	0 €	30 € à la 2 <sup>ème</sup> visite	40 € à la 2 <sup>ème</sup> visite
<i>* uniquement si professionnel (justifier de son activité en présentant un Kbis)</i>			
<i>⌚ les frais de chauffage sont facturés en fonction des relevés effectués en présence de l'organisateur</i>			
Garnitures de fête : 1 table avec 2 bancs	gratuit 1x/an	5 €	7 €

Vaisselle et verres		
Associations œuvrant dans la commune	Habitants de la commune	Extérieurs
15 € (par lot de 50 assiettes et couverts) location gratuite des verres (casse payante)	25 € (idem) location gratuite des verres (casse payante)	40 € (idem) location gratuite des verres (casse payante)

La commission Salle des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2017  
et espère vous croiser souvent dans ce lieu de vie qu'est notre belle salle des fêtes.

## Palmarès du concours du fleurissement 2016

### Maisons récentes

1. Edenwald Blanche et Willy
2. Rebert Christine et Jean-Daniel
3. Léon Marie-Christine et Claude

#### Encouragements :

Husser Marlyse et Fernand



### Maisons anciennes

1. Wagner Carmen et Guy
2. Nock Simone et Daniel
3. Meyer Richardine
4. Peterschmitt Rachel et Jean



### Petits jardins

1. Schmitt Jeanne
2. Rebert Arthur
3. Martin Suzanne et Jean-Claude
4. Dalby Yvette et Jean-Pierre

#### Encouragements :

Jaeger Isabelle et Thierry



### Maisons contemporaines

1. Langlois Rosalina et Laurent
2. Ritter Céline et Yann
3. Wagner Céline et Dimitri

#### Encouragements :

Husser Géraldine et Arnaud



### Cours de fermes

1. Haumesser Selma et Jean-Louis
2. Husser Lucie et Alfred
3. Husser Irma
4. Husser Géraldine et Arnaud

#### Encouragements :

Feuerbach Liliane et Richard

### Balcons

1. Hannhardt Elfriede et Georges
2. Antonot Céline et Alexis
3. Hernandez Marie-Claude

#### Encouragements :

Guth Sandra et Lawniczak Cédric



### Bâtiments municipaux et commerciaux

1. Commune (mairie, écoles, espaces verts,...)
2. Garage Fuchs
3. Salon de coiffure FJ Coiff

Président du jury :  
*Haumesser Jean-Marie*

Composition du jury :  
*Leimbacher Jacky*  
*Oberlin Ginette*  
*Wurth Jean-Marie*

Photos :  
*Reignier Claude*

Nora



Née le 14/11/2015  
de Sébastien FISCHER  
et de PIRON Géraldine

Robin



Né le 06/12/2015  
de Raphaël LEYER  
et de Amandine EHRHART

Romain



Né le 20/12/2015  
de Eugenio CAPPELLO  
et de Mélanie GOETZ

Cassidy



Née le 21/01/2016  
de Claude GEFFA  
et de Clémence GERVAIS

Tom



Né le 24/02/2016  
de Romuald BOUCHARD  
et de Manuela GARERI

Luna



Née le 03/05/2016  
de Thibaud POHL  
et de Caroline THOMAS

Delio



Né le 09/07/2016  
de Pierre CACHERA  
et de Violette ROINE

Marta



Née le 07/09/2016  
de Joé DE MAGALHAES  
et de Alexia DA COSTA FERREIRA

## Mariages

Le 6 mai 2016

Muhammet-Murat GÜNDOĞAN et Gamze KARACA

Le 14 mai 2016

Laurent BECHLER et Aurélie BASS

Le 14 mai 2016

Raphaël BRITO et Jennifer COSSE

Le 21 mai 2016

Richard FEUERBACH et Emmanuelle PHAM

Le 4 juin 2016

Jonathan MEYER et Céline VICAUD

Le 4 octobre 2016

Véli-Hakan KELES et Elodie EKIN

Le 29 octobre 2016

Arnaud STEINLE et Stéphanie WITTMER



## Grands anniversaires de mariage :

### Noces d'or

*50 années de mariage*

Le 13 juillet 1966

Christiane et François BLUM

Le 20 août 1966

Astrid et Pierre BOEHRER

Le 16 septembre 1966

Blanche et Willy EDENWALD



## Décès

Le 5 janvier 2016

Marcel MEYER

Le 15 janvier 2016

Robert HUSSER (HOFERT)

Le 30 janvier 2016

Roger MATTER

Le 5 février 2016

Marc JOSEPH

Le 23 mars 2016

Jean HUSSER

Le 15 avril 2016

Roland KALDENBACH-LYONNET

Le 8 septembre 2016

Anne-Marie BUNDGENS, épouse SIEGWALD

Le 20 octobre 2016

Daniel KENTZINGER

Le 24 novembre 2016

Jean HORNY



## Janvier

- le 01 : CHEVRIER Marie, née RENARD, 87 ans
- le 03 : HUSSER Irma, née BASS, 88 ans
- le 04 : HANNHARDT Elfriede, née GROHENS, 83 ans
- le 05 : FREY Nicole, 80 ans
- le 10 : EDENWALD Willy, 80 ans
- le 12 : MISBACH Fredy, 79 ans
- le 15 : SIEGWALD Jean-Pierre, 90 ans
- le 18 : GASS Denise, née GANTZ, 86 ans
- le 19 : MOREAUX Gilbert, 85 ans
- le 19 : IAMUNDO Salvatore, 80 ans
- le 22 : FEUERBACH Richard, 81 ans
- le 26 : REBERT Arthur, 90 ans
- le 31 : JOSEPH Marc, 84 ans



## Février

- le 02 : MEYER Jean-Georges, 80 ans
- le 06 : MEYER Madeleine, née MEYER, 82 ans
- le 08 : GOMES José, 80 ans
- le 15 : MOREAUX Janine, née MARCOT, 83 ans
- le 27 : HAUMESSER Selma, née SCHWANDER, 80 ans

## Mars

- le 04 : EBRAN Christiane, née MATT, 79 ans
- le 08 : SCHWANDER Robert, 81 ans
- le 19 : GROFF Hubert, 79 ans
- le 21 : HALLER Lydia, née KECK, 87 ans
- le 31 : BERTRAND Charlotte, née HALLER, 86 ans

## Avril

- le 04 : MEYER Alfred, 83 ans
- le 21 : BLUM François, 80 ans
- le 23 : SCHMITT Jeanne, née REYNAUD, 91 ans



## Septembre

- le 06 : JOSEPH Irène, née ISRAEL, 85 ans

## Octobre

- le 20 : HERR Lucien, 82 ans
- le 24 : FOELLNER Suzanne, née SPITZ, 83 ans
- le 30 : HUSSER Lucie, née STINNER, 79 ans

## Novembre

- le 06 : SUTTER Marthe, née SCHEUERMANN, 91 ans
- le 26 : MEYER Cécile dite Monique, née THUET, 79 ans
- le 28 : KÖRTEL Marie Berthe, née MAGER, 96 ans

## Décembre

- le 02 : STINNER Emma, née ZIMMERLIN, 80 ans
- le 07 : SACILOTTO Nella, née BOZZER, 82 ans

## Juin

- le 08 : **FAHY Léonie, née KRAMER, 97 ans, doyenne**
- le 11 : MEYER Richardine, née MACK, 79 ans
- le 17 : BOESCHLIN Ernest, 79 ans
- le 24 : GOMES Maria, née SERRAO MENDES, 79 ans

## Juillet

- le 08 : HUSSER Alfred, 83 ans
- le 08 : MUNIER Madeleine, née VILMAIN, 89 ans
- le 14 : MATTER Martha, née NIEMANN, 81 ans
- le 17 : AMBIEHL Henri, 81 ans
- le 25 : DURR Irène, née SIEBER, 85 ans
- le 27 : SIEGWALD Anne-Marie, née BUNDGENS, 79 ans

## Août

- le 01 : FEUERBACH Liliane, née HOTZ, 81 ans
- le 13 : HAUMESSER Jean-Louis, 80 ans
- le 16 : **HUSSER Fritz, 93 ans, doyen**
- le 21 : BIRGY Liliane, née SOLVET, 81 ans
- le 24 : HANNHARDT Georges, 88 ans



# Citoyens à l'honneur



Marc Bouché et Michel Schaeffer se sont vu décerner les palmes académiques



Tiago Ferreira le 23 janvier 2016 lors de l'arrivée du Président pour l'inauguration du musée d'Unterlinden



Maël Cuvier, élève à l'EMHM depuis 2010, a commencé l'étude de la batterie en 2011



Louis Heiligenstein, élève à l'EMHM depuis 2013, a débuté le saxophone en 2014



Salomé Friehe, élève à l'EMHM depuis 2010, a commencé l'étude du piano en 2011



Justin Widmer, champion d'escrime de la Ligue d'Alsace 2016/2017—Catégorie M14



Michel Schmuck s'est vu remettre la médaille d'argent de l'IVV (International Volkssport



Participation des membres de l'amicale des sapeurs pompiers au Marathon de Colmar



Hervé Boehrer, Chef de centre, a été promu Capitaine



Burzese Alessia, championne de France Street Dance (Hip Hop) 2016 en solo. Avec son partenaire Mathieu Eggenmann, vice-champions régionaux 2016 en danse latine, vainqueurs de la coupe de France en Show Dance 2016, champions de France en danse latine 2016



Valérie Tannacher et René Meyer ont été décorés de la médaille d'honneur d'argent pour 20 années de service et promus au grade d'Adjudant honoraire



Christine Stinner 4<sup>ème</sup> au trophée du Pape de la confiture 2016 Festival des confitures de Rivery



Départ à la retraite de Marie-Thérèse Schreiber, aide-maternelle à l'école de Muntzenheim pendant 25 années



Guillaume Obrecht a obtenu un master en ingénierie spatiale



Donneurs de sang

## Associations réunies

Que de changements cette année ! Ayant perdu deux cours pour la fête du village, nous avons dû utiliser toute notre imagination pour trouver des solutions, qui ont, au final, permis de recentrer la fête et les animations. Nous avons de nouveau construit tous ensemble les chars du cortège, cela a été, comme toujours, des moments d'une très grande convivialité ! Merci à tous pour votre aide et votre bonne humeur, autant aux membres des associations qu'aux autres personnes du village !

Cette année, nous avons aussi été en partenariat avec les Jeunes Agriculteurs du canton, cela a été enrichissant, nous les remercions. La fête de la Carotte 2016 a été une bonne édition, malgré un quart de finale de foot avec la France à 15h. L'année prochaine, nous allons essayer de vous apporter encore plus de nouveautés !

Les autres manifestations se sont également bien déroulées. Petit changement pour la flambée des sapins en 2017 : celle-ci se déroulera le vendredi soir et non plus le dimanche soir.

Je tenais encore à remercier toutes les personnes et entreprises qui nous soutiennent tout au long de l'année, ainsi que la Mairie ! Vraiment merci pour votre aide et votre soutien !

Nous vous invitons déjà à prendre note des manifestations de l'an prochain :

-  La flambée des sapins : le vendredi 13 janvier à partir de 19h00,
-  Le loto : le samedi 21 janvier à 20h00,
-  La 29<sup>ème</sup> fête de la Carotte : le dimanche 25 juin,
-  Le marché aux puces : le dimanche 24 septembre.

L'ensemble des membres du comité des A.R.M. vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, ainsi qu'une excellente année 2017 !



Contrairement à l'année 2015 où nous avons eu une augmentation des dons du sang, le bilan des trois collectes de janvier, avril et octobre 2016 est en berne. Par contre, le nombre des dons de plasma au centre de Colmar sur le compte de l'amicale est stable.

*Les prochaines collectes en 2017 auront lieu les vendredis 13 janvier, 7 avril et 29 septembre à partir de 16h30 à la salle des fêtes de Muntzenheim.*



## VOTRE AMICALE

Les collations offertes par l'amicale après les collectes sont toujours un moment de convivialité entre les membres et sympathisants. Merci aux donateurs et organisateurs qui animent ces journées.

Comme les années précédentes, l'amicale renouvelle ses dons en faveur du Téléthon et de la Ligue contre le cancer.

En raison des travaux dans notre cour de ferme habituelle, nous avons dû limiter cette année notre participation à la fête du village à la collaboration pour la réalisation des chars et à l'accompagnement des groupes qui se sont produits dans le cortège et dans les fermes. Nous cherchons une solution pour 2017.

Nous remercions encore les habitants de Muntzenheim qui nous soutiennent par leurs dons lors de la présentation des calendriers qui nous permettent de fonctionner tout au long de l'année.

L'amicale est toujours en attente de volontaires pour rejoindre le comité en vue de le rajeunir et contribuer à sa pérennité.

**MEILLEURS VŒUX ET BONNE SANTÉ  
POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE  
2017**



## le Muntza's Jazz Big Band

L'Harmonie de Muntzenheim, représentée par le Muntza's Jazz Big Band MJBB, l'Orchestre des Élèves OÉ et le WEBDixie, met le village en musique depuis plus de 90 ans : concert de printemps, fête de la musique, grand concert jazz d'automne et concert d'église qu'elle n'hésite pas à délocaliser. Elle participe également à la vie de la commune lors de la commémoration du 11 novembre, de la journée des Aînés et de la fête de la carotte.

Le Muntza's Jazz Big Band développe un groove reconnu dans un répertoire résolument jazz, mais également rock et gentiment funk. Mais quel qu'en soit le style, tous les musiciens n'ont de cesse de partager leur passion de la musique sous toutes ses formes.



## L'EMHM - Ried Brun

L'école de musique de l'Harmonie EMHM développe depuis toujours un programme pédagogique innovant et créatif, orienté vers le plaisir de la musique. Les musiciens des différents orchestres en sont issus.

Idéalement dès l'âge de six ans, l'initiation à la musique se fait par un premier contact avec le monde musical par les cours de solfège en groupes de niveau. Dès la deuxième année débute la pratique instrumentale en cours individuels hebdomadaires. Puis se succèdent les nombreuses animations pédagogiques qui font la particularité appréciée de l'EMHM.



L'EMHM n'hésite pas à quitter ses locaux pour aller à la rencontre des écoles primaires du secteur pour des animations inédites et ludiques mettant en scène sa mascotte PetitDo.

*« Forte du soutien de la municipalité dont elle a plus que jamais besoin, l'Harmonie est prête à affronter l'avenir pour fêter bientôt son centenaire. »*

### Association Harmonie de Muntzenheim

Web : [www.harmonie-muntz.fr](http://www.harmonie-muntz.fr)

Courriel : [emhm@harmonie-muntz.fr](mailto:emhm@harmonie-muntz.fr)

Tél. : 07 82 73 49 55

Facebook : Harmonie de Muntzenheim

Présidente : Martine Meyer

Directeur : Serge Obrecht





A.C.S.L.M.E.

Notre association organise des activités régulières toute l'année : cartonnage, couture, gymnastique et informatique. Elle propose également des concerts, l'exposition des Talents cachés, deux bourses aux vêtements, le spectacle de St Nicolas pour les enfants des écoles et elle prend une part active aux manifestations des Associations Réunies.

Les temps forts de l'année 2016 ont été les deux concerts : en janvier, les Gadjó Michto ont réjoui les spectateurs grâce à leurs rythmes balkaniques, et celui des Mundo Swing dont les airs de jazz manouche ont accompagné le dîner-concert lors de la fête du village.

Autre nouveauté : nous avons organisé deux ateliers d'art floral à Pâques et à Noël qui ont permis à chaque participante de réaliser de beaux arrangements de saison.



Le club informatique innove en proposant une initiation aux smartphones et tablettes.

Toutefois le meilleur souvenir de l'année reste la fête du 45<sup>e</sup> anniversaire de l'association qui a réuni la plupart des membres des comités depuis sa création en 1971. Elle a rassemblé 70 personnes au mois d'août autour d'un repas au bord de l'étang, dans une ambiance conviviale teintée de nostalgie.



## Gymnastique volontaire

Notre section de GV de Muntzenheim, affiliée à la FFEPGV, propose à divers publics des activités encadrées par des animatrices diplômées.

Il s'agit surtout d'entretenir le capital santé de chacun, par une activité physique **à son rythme**, sans aucun esprit de compétition et **dans une ambiance avant tout conviviale**.

La **Gym 3 Pommes** s'adresse aux enfants de 3 à 5 ans, **le mercredi de 14h45 à 15h45**.

La **Gym Séniors** concerne plutôt les personnes de 50 ans au moins, **le jeudi de 10h à 11h**.

La **Gym Adultes et jeunes adultes** s'adresse à (presque) tous, **le jeudi de 20h à 21h**.

La **Gym bien-être, le mercredi de 17h30 à 19h**, répond aux besoins de ceux qui souhaitent prévenir les problèmes de dos et évacuer le stress accumulé tout au long de la semaine.

Pour favoriser les contacts, nous organisons aussi des sorties (randonnée pédestre, sortie raquettes, soirée détente aux thermes ...) et des moments conviviaux autour d'un verre et de délicieuses pâtisseries maison. L'un des temps forts de la saison dernière a été notre sortie du mois de juin au Petit Ballon. De l'avis général, ce fut une journée bien agréable, malgré une météo incertaine.



**Pour tout renseignement,**  
vous pouvez contacter :

Nicole Osswald, Présidente :  
03 89 47 44 32 ; nicole.osswald@yahoo.fr

Isabelle Jaeger, Trésorière :  
03 89 47 70 70 ; jaeger.isabelle@wanadoo.fr

Esther Bédo, Secrétaire :  
03 89 47 47 73 ; esther@bedo.fr

L'hiver et surtout les préparatifs de Noël, nous obligent à constater qu'une demi-saison est déjà passée et qu'il nous appartient de faire certains constats.

C'est avec beaucoup de détermination que nous avons réussi notre pari : terminer champion l'an dernier et atteindre notre objectif qui était de repartir cette saison avec 2 équipes séniors. De ce fait, nous sommes sur une dynamique de reformation, et force est de constater que le groupe gagne en maturité et en convivialité.

L'arrivée d'un nouvel entraîneur à la mi-saison devrait également permettre aux joueurs de découvrir de nouvelles méthodes de travail et de poursuivre leur progression. Pour l'instant les résultats sportifs sont très corrects et présagent de belles victoires pour la deuxième partie de la saison.

Tout effort mérite repos et cette trêve hivernale permettra à tous de vaquer à des occupations plus familiales pendant les fêtes de fin d'année, et elle sera mise à profit par nos équipes dirigeantes pour préparer sereinement la reprise de la seconde partie de saison.

**Un joyeux Noël  
et d'excellentes fêtes à tous !**



### *Saison 2015/2016*

Cette année, le fait marquant du club est un titre de champion de France de tennis de table dans la catégorie 10/12 pour Franck Thalmann, ainsi qu'une médaille de bronze dans la catégorie 5/6 pour Vincent Jost. Les deux pongistes sont également entraîneurs des jeunes débutants et confirmés.



Les entraînements ont lieu à la salle des fêtes le lundi à partir de 20h pour les adultes, le mardi de 18h à 19h pour les enfants débutants et de 19h à 20h30 pour les confirmés.

Le club de Muntzenheim n'est pas uniquement un club de compétition, son premier but est de faire découvrir le tennis de table à tout le monde quel que soit son niveau ou son âge. Si vous ou votre enfant désirez pratiquer ce sport, vous y serez les bienvenus.

***Pour plus d'informations vous pouvez joindre :***  
***Franck Thalmann au 06 84 47 74 81***  
***Site internet : [www.alcriedbrun.free.fr](http://www.alcriedbrun.free.fr)***



Muntzenheim

Le C.I.S (Centre d'Interventions et de Secours) de Muntzenheim évolue chaque année afin de rester opérationnel et d'assurer un secours 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Le C.I.S est composé de 36 personnes actives dont une femme à ce jour. Cet effectif tient compte de l'engagement de quelques personnels des CPI (Centre de Première Intervention) des environs en double engagement, c'est-à-dire qu'ils prennent des astreintes de garde chez nous en plus de leurs activités dans leur centre.

La composition du Centre est la suivante :

3 Officiers

- 1 Capitaine : Chef de centre
- 1 Lieutenant : Chef de centre adjoint
- 1 Capitaine : double engagé, chargé de la coordination avec les CPI

15 Sous-officiers

- 3 Adjudants-chefs
- 2 Adjudants
- 10 Sergents

17 Hommes du rang : Caporaux-chefs, Caporaux, Sapeurs

1 Médecin Capitaine appartenant au Service Santé et de Secours Médical

En préambule, je vous annonçais que le Centre de Secours évoluait : effectivement, depuis le mois de septembre, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (dont nous faisons partie) a signé une convention avec dix communes voisines du Centre : Jepsheim - Grussenheim - Artzenheim - Durrenentzen - Urschenheim - Fortschwihir - Bischwihir - Wickerschwihir - Holtzwihir - Riedwihir.

Nous avons constaté un manque de disponibilité des Sapeurs-Pompiers en journée, car la majorité d'entre eux travaillent à ce moment-là. De ce fait, n'ayant que peu de personnel disponible, ces différents Centres ne sont pas opérationnels. Celui de Muntzenheim est confronté au même problème. Cette convention a pour but de mutualiser le personnel disponible au travers du Centre de Secours. Ainsi nous pouvons assurer les secours à la population de ces communes, voire même partir en renfort sur la couronne colmarienne ou de Neuf-Brisach.

Il ne faut pas oublier que ces femmes et hommes sont des volontaires. Ils cumulent et jonglent entre vie professionnelle, vie familiale et leur passion de Pompiers. Souvent cette dernière passe au premier plan, au détriment des autres, tant elle est intense et prenante.

**Malgré tout cela, nous sommes toujours à la recherche de personnel.**

Alors avis aux personnes motivées et passionnées, nous vous attendons !!!

**Pour tous renseignements vous pouvez contacter le Chef de Centre :**

**Capitaine Boehrer Hervé : 06 08 58 94 37 ; [herve.boehrer@sdis68.fr](mailto:herve.boehrer@sdis68.fr)**

Nous faisons partie également des Jeunes Sapeurs Pompiers de Jepsheim et environs où sont réunies les sections d'Artzenheim, Grussenheim, Jepsheim, Muntzenheim, Durrenentzen, Riedwihir et Holtzwihir. Les jeunes peuvent intégrer les JSP à partir de 12 ans. C'est une formidable école où ils apprendront le secourisme, bénéficieront des formations nécessaires à un sapeur pompier pour intervenir dans diverses missions, et découvriront la vie en groupe et associative. Cette entité assure une relève formée et motivée. Après leur apprentissage et la réussite du brevet de Jeunes Sapeurs-Pompiers, ils pourront intégrer un Centre de Secours à 16 ans. Cette année, nous sommes heureux de compter 2 nouveaux JSP dans nos rangs après 3 ans sans nouvelle recrue.

Le Centre de secours au travers de son amicale participe activement au "TAP" (temps d'activité périscolaire) de l'école primaire où nous enseignons le PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1) aux élèves de CM1 et CM2. Cet atelier se déroule au Centre de secours, par groupes de 12 à 14 élèves par trimestre. A l'issue de la formation, un diplôme certifiant de réussite leur est remis. Nous espérons par ce biais faire naître des vocations de JSP, voire de Sapeurs-Pompiers.

## Body Karaté



Photo Communication SDIS 68

Notre amicale propose également à destination de tout public la formation PSC 1. Cette formation d'une durée de huit heures, avec entre autres la mise en œuvre d'un DEA (Défibrillateur Externe Automatique), est validée par un diplôme et dispensée par nos formateurs de secourisme expérimentés.

Le coût est de 60 € + 10 € de cotisation.

**Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Président de l'Amicale :**

**Meyer Gérard : 06 77 85 77 95  
ou [amicale.sp.muntzenheim@gmail.com](mailto:amicale.sp.muntzenheim@gmail.com)**

L'amicale remercie tous les habitants pour leur accueil chaleureux et généreux lors du passage de ses membres avec les calendriers et lors de la vente de sapins des JSP.

Un grand merci également pour le soutien apporté au Téléthon du 03 décembre par la Commune, les écoles, les commerçants, les associations et la population.

**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2017**  
**A TOUS**



La section Body Karaté, Alsace Karaté Kyokushinkai Fortschwihr, a été créée par des mamans du club de karaté AKKF qui souhaitent reprendre une activité physique dans un environnement convivial.

Nous avons entamé la troisième saison et proposons toujours deux créneaux horaires par semaine :

- ◇ le mardi, de 19h45 à 21h45, à Muntzenheim, salle des fêtes. Ce cours s'adresse principalement aux personnes qui souhaitent s'initier au body karaté. Le rythme est moins soutenu, les enchaînements moins complexes, on est plus dans un esprit fitness.
- ◇ le jeudi, de 19h45 à 21h45, à Fortschwihr, dojo du collège.

Les bienfaits sur l'organisme d'une activité physique régulière ne sont plus à démontrer. Dans notre société au rythme de vie effréné, il est nécessaire de trouver un exutoire permettant de se défouler physiquement, entraînant une réduction bienfaitrice du niveau de stress.

Le body karaté permet de travailler le renforcement musculaire, mais aussi la coordination, la mémoire, la souplesse, l'endurance, le tout dans une ambiance musicale tonique et conviviale.

Tout le monde peut y participer et progresser à son rythme. La pratique est sûre puisqu'elle ne repose sur aucune opposition physique. Il n'y a donc aucun risque de blessure suite à un coup non contrôlé par un partenaire.

Cette année, notre section a participé activement à la fête du village, en s'investissant dans la préparation des chars d'une part, et en participant au cortège en y faisant des démonstrations de body-karaté, d'autre part.





## Zehaloïfer

*De la marche populaire,  
des sorties récréatives  
et encore de la marche  
avec les Zehaloïfer*

Le club de marche populaire, les Zehaloïfer, fort d'une trentaine de membres, se rend aux différentes marches populaires de la région, d'Allemagne et même cette année à Luxeuil-les-Bains pour les plus assidus.

Foulant les parcours adaptés de 5 à 7 km, les 10 ou 20 km, en individuel, en famille ou entre amis, en groupe ou seul, ce moment d'évasion permet à tous d'être proches de la nature, de garder la forme, et d'entretenir les liens les uns avec les autres.

La marche de montagne comme de plaine est bénéfique autant pour le corps que le moral. Elle permet de découvrir et connaître de nouveaux lieux, des villages et des sommets. La marche populaire de Muntzenheim du 8 mai 2016 s'est déroulée sous un soleil de plomb. Elle a permis à 557 marcheurs de passer par des chemins quelquefois inconnus même des habitants des alentours. Les responsables chargés des parcours ne ménagent pas leur peine pour repérer un sentier inhabituel ou inconnu. Marcher permet de mieux apprécier ce qu'on a à peine eu le temps de voir en voiture.

Au mois d'août, un barbecue a réuni les membres et aidants autour d'un bel étang des environs.

Début octobre, une excursion a permis aux marcheurs et aux sympathisants prêtant main forte à l'organisation de la marche du 8 mai, de se rendre dans le Sundgau pour un repas carpes frites, suivi d'une animation musicale, ainsi que la visite d'un musée dans une ferme, retraçant la vie agricole d'antan, où chacun et chacune a pu retrouver des ustensiles, des jouets, des objets de son enfance ou ayant appartenu aux grands-parents. Un plaisir certain à retrouver un peu de sa jeunesse dans cet univers.

Ces moments récréatifs permettent aux membres de resserrer les liens d'amitié en dehors des marches hebdomadaires.

La marche du téléthon a eu lieu le **samedi 3 décembre** en partenariat avec les pompiers. Autre moment fort de l'année où chacun se sent appelé à participer.

Les marcheurs vous donnent d'ores et déjà rendez-vous, **lundi 8 mai 2017**, en vous espérant nombreux.



A.P.P.

L'année 2016 s'achève, et la saison de pêche de l'APP a pris fin le 1<sup>er</sup> novembre avec la fermeture de l'étang.

Quelques temps forts de l'année écoulée :

- ◆ 25 mars : ouverture de l'étang de pêche.
- ◆ 7 mai : initiation à la pêche pour les enfants de l'école.
- ◆ 5 juin : barbecue de l'APP.
- ◆ 9 juillet : pêche semi-nocturne et soirée tartes flambées ouvertes aux habitants du village.
- ◆ 27 août : location à l'A.C.S.L.M.E.



A savoir :

- ◆ *L'étang peut être loué pour vos fêtes de famille.*
- ◆ *Sanglier et cochon de lait sur demande.*
- ◆ *Location du four à tartes flambées.*

Renseignements ou réservation, auprès de :

Richard Feuerbach

Tél : 03 89 49 11 73

ou

Jean-Paul Schwartz

Tél : 06 16 81 32 45

Le président, le comité et tous les membres de l'APP vous souhaitent une très bonne année 2017.





U.N.C.

Notre section se compose de 21 membres. Elle organise et célèbre des commémorations officielles.

En 2016, nous avons assisté aux cérémonies à Urschenheim, Widensolen et Jepsheim et participé à diverses manifestations :

*Le 18 Juin :*

Assemblée générale statuaire à Fessenheim.

*Le 15 Juillet :*

Excursion annuelle avec repas en compagnie des Selwerleckla à Fouday.

*Le 11 novembre :*

Commémoration de la fête de l'Armistice avec dépôt de gerbe au monument aux Morts, suivie du traditionnel repas au restaurant du village.

*Le 5 décembre :*

Cérémonie annuelle en hommage aux Morts pour la France en Afrique du Nord, à Colmar.

Nous participons également à la vie associative du village.

**Meilleurs vœux pour la nouvelle année.**



Selwerleckla



## Activités 2016

Nous continuons comme chaque année à nous réunir tous les derniers jeudis de chaque mois pour faire des jeux et fêter les anniversaires.

Comme tous les ans également, nous organisons la fête du vin nouveau, ainsi que le repas de Noël.

Au mois de juillet, nous avons organisé une très belle excursion : nous sommes partis pour Gertwiller et avons visité la "Maison du pain d'épices Lips", qui comprend un atelier de fabrication artisanale, le Musée du pain d'épices et de l'art populaire alsacien ainsi qu'un magasin de vente. Ensuite, nous sommes allés déjeuner chez "Julien" à Fouday. Sur la route du retour, nous avons fait un arrêt aux ateliers des "Confitures du Climont" à Ranrupt pour clôturer cette belle journée.



## Ouverture d'une troisième classe à l'école maternelle

L'année scolaire 2015/2016 s'est terminée par un moment attendu de tous : la fête de l'école. Elle s'est tenue dans la salle des fêtes de Muntzenheim et a rassemblé près de 500 personnes autour des élèves. Chaque classe a présenté tour à tour chansons, danses et pièces de théâtre, à la grande joie des familles. Un grand merci à tous ceux, parents, municipalité, pompiers et bénévoles, qui ont contribué à la réussite de ce moment important dans la vie des élèves.



La hausse importante des effectifs scolaires a débouché sur une ouverture de classe à l'école maternelle. 171 élèves sont scolarisés sur le site et se répartissent en 7 classes :

- 23 élèves en petite et grande section (11 PS et 12 GS) avec Véronique Haeflinger et Anne-Laure Boehly ;
- 24 élèves en petite section et grande section (12 PS et 12 GS) avec Christine Moncel ;
- 22 élèves en moyenne section avec Caroline Alther ;
- 25 élèves au Cours Préparatoire avec Annie Lebœuf ;
- 25 élèves au Cours Élémentaire 1 avec Frédéric Horter ;
- 25 élèves au Cours Élémentaire 2 et au Cours Moyen 1 (11 CE2 et 14 CM1) avec Anne-Hélène Strabach et Nadine Lutz tous les lundis ;
- 27 élèves au Cours Moyen 1 et Cours Moyen 2 (6 CM1 et 21 CM2) avec Michel Schaeffer et Nadine Lutz tous les mardis.

Lydie Barbazan et Seyma Kilicli, les deux ATSEM, secondent efficacement les professeurs de l'école maternelle. Béatrice Chatillon, Assistante de Direction, contribue au bon fonctionnement administratif de l'école.

Trois professeurs nouvellement nommés sont venus enrichir l'équipe pédagogique en place : Anne-Laure Boehly, Caroline Alther et Nadine Lutz. L'ouverture de la troisième classe de l'école maternelle a permis d'alléger de manière sensible les effectifs, qui passent d'une moyenne de 30 en 2015/2016 à une moyenne de 23.

Cette création est un atout majeur pour bien apprendre : les élèves, encadrés par une équipe pédagogique solide et investie, elle-même épaulée par une municipalité qui n'a pas ménagé ses efforts en réalisant des investissements notables pour l'école, ont trouvé ainsi les conditions améliorées pour progresser et construire leur savoir.

Nous nous présentons : nous sommes le Conseil Municipal des Jeunes de Muntzenheim, élus en janvier 2016 pour l'année en cours. Notre Conseil est composé de 7 membres : Marie Delavalle, Chloé Girroy, Victor Schmitt, Eliott Béliard, Emilie Luttringer, Mathéo Comte, Maëline Furderer.

Nous avons choisi au sein de ce Conseil notre maire et notre maire adjoint : Victor et Eliott.

Tout au long de l'année nous avons représenté les jeunes de Muntzenheim :

- à la cérémonie des vœux du Maire en début d'année, durant laquelle le maire et son adjoint ont pris leur fonction et eu leur écharpe ;
- à la fête des Séniors en offrant un cadeau aux aînés du village ;
- au Monument aux Morts, le 11 novembre, pour déposer une gerbe au nom des jeunes de Muntzenheim, lire un poème et chanter la Marseillaise.

Marc Bouché, Maire de Muntzenheim, nous a invités à la mairie pour nous expliquer le fonctionnement d'une commune.

Nous avons géré un budget de 500 € qui nous a permis d'acheter de nouveaux livres pour la bibliothèque de l'école. Un don de 500 € de l'association « les Canailles » a doublé cette somme et donc le nombre de livres choisis.

Les élections du nouveau Conseil, pour l'année 2017, ont eu lieu en décembre 2016.



## Escapade

L'accueil périscolaire l'Escapade, sous l'égide de l'association "la Jeunesse du Ried Brun", accueille vos enfants de 3 à 11 ans, issus principalement de Muntzenheim, mais aussi des communes environnantes.

*L'équipe se compose de :*

- *Emilie Sadrija, directrice, titulaire d'une licence de lettres modernes, du BAFA et du BPJEPS.*
- *Géraldine Schackey, adjointe et responsable des TAP (Temps d'Activités Périscolaire), titulaire du BAFA et du CAP petite enfance, stagiaire BPJEPS.*
- *Candice Pierrez, animatrice, titulaire du BAFA.*
- *Anita Ehret, animatrice, stagiaire BPJEPS.*
- *Océane Herscher, animatrice.*
- *Valérie Jubert, agent de service et d'entretien.*



Depuis la rentrée de septembre 2016, suite à l'ouverture d'une nouvelle classe, les effectifs de l'accueil ont fortement augmenté : entre 60 et 80 enfants sont accueillis chaque jour à midi et plus d'une quarantaine le soir. L'équipe de l'Escapade s'est donc agrandie et a instauré un nouveau fonctionnement.

Différentes animations sont proposées chaque jour avec comme objectifs : tout d'abord, d'être un espace sécurisé dans lequel les enfants s'épanouissent dans la confiance ; ensuite, développer avec chacun des notions de respect et définir des règles de vie collective ; enfin, proposer un espace de jeux collectifs sous différentes formes.

L'Escapade développe un espace de loisirs et de liberté dans lequel les animateurs respectent les besoins de chacun et s'adaptent à chaque situation spécifique. Les animateurs sont sources de propositions artistiques, sportives, créatives ou culturelles.

Suite à la réforme des rythmes scolaires, l'Escapade assure depuis 3 ans la mise en place de différents TAP de 15h15 à 16h15. Divers ateliers sont proposés chaque trimestre : théâtre, acrogym, jardinage, création de romans-photos ou encore éveil musical...

*Les horaires d'ouverture de la structure :*

*Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : de 11h30 à 13h30 et de 15h15 à 18h30*

*Les mercredis, une navette récupère les enfants dès la sortie des classes et les dépose dans la structure les Kaferlas d'Holtzwihir, dans laquelle vos enfants peuvent être accueillis de 11h à 12h30 (sans repas), de 11h à 14h ou de 11h à 18h30.*

*Pendant les vacances scolaires, une ouverture est assurée dans l'une des 3 structures de l'association.*



## Projet d'une semaine citoyenne à la Roselière Habiter la maison de retraite

### Pourquoi ?

L'un des aspects de l'organisation et du peuplement par l'homme du milieu où il vit, repose sur la conception architecturale des maisons de retraite, afin de proposer à tous un cadre de vie chaleureux et sécurisant.

Au cours des deux dernières décennies, la prise en soin des personnes âgées a connu de profondes métamorphoses. Chacun des deux bâtiments de la Roselière est un reflet sociétal et gérontologique de son époque. Au travers de nos deux réalisations, nous sommes ainsi passés d'une architecture rectiligne à une architecture curviligne épousant au mieux les attentes des usagers, des familles et du personnel.

Lors de la dernière extension, nous avons inscrit dans le cahier des charges la notion de créativité, afin que le lieu d'habitation de nos résidents devienne le support de leur identité et de leur ancrage social.

Ainsi, l'organisation de l'espace dans une institution est multiple et complexe puisqu'il répond à deux injonctions contradictoires, un lieu de vie et un lieu de soins, dans un milieu en permanente métamorphose où l'on accueille des personnes de plus en plus âgées, de plus en plus dépendantes, aux pathologies polymorphes.

En ce qui concerne notre structure, nous avons essayé - au mieux - de tenir compte des intentions gérontologiques en lien avec les aspirations des personnes âgées et de leurs proches, tout en prenant en compte les contraintes organisationnelles et leurs possibilités d'évolution.

L'appropriation des lieux d'une maison de retraite débute au domicile de la personne âgée, voire de son lieu d'hospitalisation, car bien souvent les admissions sont consécutives à une entrée en dépendance ou une aggravation d'une situation de dépendance. Nos services d'accueil de jour et d'accueil temporaire contribuent également à cette passerelle entre le domicile et l'institution.

C'est pourquoi notre cadre de santé visite systématiquement chaque personne à son domicile avant son admission, pour préparer son accueil et celui de sa famille.

Un premier système de valeurs s'élabore ainsi dans l'esprit du résident, mais il demeure imparfait, car l'admission dans une structure constitue un élément traumatisant.

La question des repères est donc particulièrement importante dans les premiers temps suivant les admissions, tant au niveau des locaux qu'au niveau du personnel, et plus particulièrement pour des personnes dites désorientées - sans quoi, l'appropriation de leur nouveau lieu d'habitation s'en trouverait altérée et constituerait un élément de renoncement supplémentaire pour la personne âgée.

La chambre du résident demeure une pièce maîtresse dans ce dispositif. C'est pourquoi, le seul élément mobilier obligatoire dans les chambres est le lit médicalisé du résident (lit médicalisé habillé en bois...). Nous invitons systématiquement la personne âgée à apporter quelques éléments de son mobilier, à l'exemple de son fauteuil, et d'une manière plus large l'ensemble des éléments qui lui rappellent son domicile : lampe de chevet, cadre de photos, tableaux... Les objets familiaux font partie de ces repères qui facilitent l'intégration des personnes et qui constituent le premier élément dans la construction de leur projet de vie, afin que passé et présent se rejoignent pour constituer un futur possible.

Dans cet esprit, nous avons décidé de remplacer le mobilier (table, guéridon, fauteuil, table de chevet, etc...) des chambres du bâtiment ouvert en 1993 qui est d'origine et souvent dépareillé ; nous voulons remeubler ces chambres et avons commandé du mobilier neuf en conséquence qui sera fait spécialement pour la Roselière. Son installation est prévue à la fin du premier trimestre 2017.

### Semaine citoyenne

A l'instar de nombreuses initiatives de nos municipalités qui organisent une journée citoyenne, nous voulons programmer une semaine citoyenne qui se déroulera fin mars ou début avril, du lundi au samedi inclus, et divers ateliers seront proposés :

- montage et mise en place des nouveaux meubles, ce qui sera l'opération la plus importante, déménagement des anciens meubles qui seront entreposés dans des conteneurs à destination de l'Afrique
- peintures : ascenseurs, vestiaires du personnel, etc...
- pose de plinthes
- participation aux animations
- jardinage
- etc...



## Le rendez-vous des séniors

Au gré de certaines saisons, et particulièrement un samedi après-midi par mois, on peut observer un va-et-vient inhabituel. Pendant deux heures, la chapelle est le lieu de rencontre des séniors. Accueillis en musique (piano, orgue ou guitare), tous s'installent à leur gré, souvent le sourire aux lèvres, pensant à cette parenthèse reposante qui s'ouvre à eux.

Souvenirs et mémoire bien en éveil en appellent à la nostalgie, et c'est précisément le moment indiqué pour entonner d'anciens cantiques, chanter des mélodies plus récentes ou tout simplement se laisser bercer par les différents airs.

Le cœur régale par ces harmonies, place à l'âme ! D'emblée et tout simplement, le pasteur Grégoire Chahinian propose une méditation autour d'un texte biblique. Récemment, il était question de bien vivre avec son âme, comme on fait tout ce qu'il faut pour bien vivre dans nos maisons. Le Mr « Propre » qui assainit l'âme humaine s'appelle Jésus-Christ et le produit nettoyant qu'il utilise se nomme la grâce.

Puis il s'agit de passer au goûter, pour déguster les bonnes pâtisseries, moment incontournable d'ailleurs et fort attendu. La table joliment préparée, le buffet de desserts installé, la sympathique équipe d'accueil est aux petits soins pour tous. A voir les mines réjouies, on s'accorde à dire qu'il fait bon de se retrouver les uns et les autres... non seulement pour se réjouir mais aussi pour s'encourager et s'exhorter.

Si le cœur vous en dit et si vous êtes à l'âge de la retraite, cordiale invitation !

*Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter :  
Grégoire Chahinian, le pasteur de l'église  
Tél. 09 50 94 56 09*



Toutes ces actions se feront évidemment dans le respect de la vie des résidents, en présence de leurs familles, après préparation des personnes à ces "chamboulements".

Nous souhaitons que les familles en priorité ou, à défaut le personnel soignant, puissent s'occuper des objets personnels : vider les meubles anciens et réagencer la chambre après mise en place des nouveaux meubles, si possible avec l'assentiment du résident.

Chaque journée de travail sera précédée d'une courte intervention sur l'éthique gérontologique et pour expliquer le pourquoi et le comment de la démarche.

Nous transmettrons en tout début d'année toutes les informations nécessaires à l'inscription aux différents ateliers et la liste précise de ces ateliers.

Cette semaine citoyenne sera le moyen de découvrir "de l'intérieur" la Roselière et de contribuer de manière concrète au mieux-être des résidents. C'est dans l'échange et dans le don de soi aux autres - notamment aux personnes en situation de dépendance - que se développent de nombreuses richesses humaines qui seront le fil conducteur de cette semaine citoyenne.

## Compte Facebook

Un compte Facebook vient d'être créé à la Roselière.



## Chorale Sainte Cécile

Notre chorale anime les célébrations dans les quatre églises des paroisses catholiques de Durrenentzen, Muntzenheim, Urschenheim et Widensolen. Elle compte actuellement un organiste, Joannic Roth, et une douzaine de choristes dirigés par le Chef de chœur, Jean-Pierre Roth, secondé par Geneviève Spitz. Elle fait partie de l'Union des chorales Ste-Cécile du diocèse de Strasbourg, qui a un rôle de formation, d'animation et de publication.

*Les répétitions ont lieu le mardi soir à 20h15 au presbytère d'Urschenheim, complétées par les répétitions mensuelles de la chorale de la Communauté de Paroisses "St François et Ste Claire sur Ried et Hardt".*

*Etre choriste demande une certaine assiduité aux répétitions, mais quelle satisfaction quand nous avons "apprivoisé" une belle polyphonie ! Les personnes ayant une belle voix qui aimeraient nous rejoindre peuvent s'adresser à :*

Jean Pierre Roth, Chef de chœur,  
tél. 03 89 71 42 76  
Hubert Groff, Président,  
tél. 03 89 47 44 97

**Temps fort en 2016 :**

Le dimanche 24 avril, lors de la fête patronale à Urschenheim, la majorité des choristes ont été décorés par l'Union Sainte Cécile, dont deux de la médaille d'argent pour 25 à 39 ans d'ancienneté, et dix de la médaille d'or, pour 40 ans ou plus de fidélité.

Bonne et heureuse année 2017  
à tous les amis de notre chorale.

Bienvenue aux nouveaux résidents qui ont rejoint notre communauté en cours d'année. A leur intention, voici quelques renseignements utiles :

Nous partageons notre belle petite église avec nos frères protestants. Les détails matériels sont réglés par une convention d'utilisation, et les relations entre les deux communautés sont cordiales.

*Depuis 2009, nous faisons partie de la Communauté de Paroisses Saint François et Sainte Claire sur Ried et Hardt, regroupant 14 communautés catholiques de Widensolen à Grussenheim et d'Artzenheim à Houssem.*

**Equipes paroissiales** : trois équipes de 3 ou 4 personnes se relaient pour assurer un service d'église polyvalent, chaque équipe pendant un mois par trimestre : sacristains, lecteurs, chauffage, nettoyage et fleurissement de l'église. Pour les rejoindre, contactez :  
Hubert Groff, tél. 03 89 47 44 97.

**Personnes-relais :**

Christiane et François Blum : 1, rue du Rhin,  
tél. 03 89 47 47 70 ;  
Pierrette Dorgler : 43, rue du Lt Dobler,  
tél. 03 89 47 77 57 ;  
Hubert Groff : 2 rue des Clefs,  
tél. 03 89 47 44 97 ;  
Monique et Alfred Meyer : 48 rue Principale,  
tél. 03 89 47 48 02 ;  
Richardine Meyer : 1, rue Principale  
tél. 03 89 47 41 03.

*Leurs missions : faire le lien entre la Communauté de paroisses et la paroisse, informer et mettre en relation les personnes, accueillir celles qui ont une demande spécifique et les mettre en rapport avec les personnes compétentes (baptême, mariage, catéchèse, funérailles ...)*

**Equipe pastorale :**

- **Curé** : M. l'Abbé Dominique Kress,  
Presbytère de Holtzwihir, tél. 03 89 47 41 26  
(messagerie vocale).

*Pour tous renseignements, appeler de préférence les coopératrices de pastorale ou le bureau de la communauté.*

**- Coopératrices de la pastorale :**

Nathalie Hammer, tél. 07 77 26 83 58,  
[nathalie.hammer@la poste.net](mailto:nathalie.hammer@la poste.net) (Enfants + Baptême)  
Christine Mergel, tél. 06 70 09 10 42,  
[mergel.christine@orange.fr](mailto:mergel.christine@orange.fr) (Jeunes + Mariage)

**- Bureau de la communauté de paroisses :**

16, Grand'rue, 68320 Urschenheim,  
tél. 03 89 47 41 50 ;  
[c.p.riedethardt@gmail.fr](mailto:c.p.riedethardt@gmail.fr)  
Permanences mardi de 14 h à 17 h ;  
jeudi & vendredi de 9 h à 11 h30  
Site internet : <http://riedethardt.diocese-alsace.fr>  
(Bulletin paroissial consultable sur le site)



## Paroisse de Muntzenheim-Durrenentzen-Fortschwihr

Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine

### Vous avez dit « barrir » ?

Des gens discutent sur la place d'une ville quand surgit un rhinocéros. Tout le monde est étonné, inquiet, s'interroge, s'interpelle. Il n'y a pas de cirque dans la ville, pas de zoo. Et puis, repasse un autre rhinocéros dans l'autre sens. Les événements curieux dans la ville se multiplient, en lien avec ces rhinocéros : une maladie se propage qui fait qu'au bout, les malades se transforment progressivement en rhinocéros. De l'étonnement du début, on commence à se faire à la présence de ces animaux. « On s'y habitue, vous savez, dit Daisy, une amie du personnage principal. Plus personne ne s'étonne des troupes de rhinocéros parcourant les rues à toute allure. C'est un engouement passager. Rien de grave ». Leur chant attire. « Ils chantent, tu entends ? » dit Daisy à Bérenger, personnage principal. Et lui, encore lucide, répond : « Ils ne chantent pas, ils barrissent ! » Au fil du temps, la maladie inquiète de moins en moins, parce qu'au fond elle n'est pas mortelle. Et plutôt que de rester seul dans son coin, isolé, autant rejoindre les autres, les amis, ceux qui ont rejoint le troupeau et qui l'ont agrandi. Alors, pourquoi lutter contre la maladie ? Bérenger, le personnage central, commence à être malade lui aussi. Tout son entourage finit par le quitter pour rejoindre les rhinocéros, même son meilleur ami. Bérenger se retrouvera seul, tout seul. Et la pièce se termine par ces mots de Bérenger : « Je suis le dernier homme, je le resterai jusqu'au bout ! Je ne capitule pas ! » « Rhinocéros », une pièce d'Eugène Ionesco, est une critique du nazisme que certains ont qualifié d'épidémie idéologique.

La fin de l'année est propice aux résolutions. Une des définitions du mot « résolution » est le courage, la fermeté. Et si en 2017, nous prenons la résolution de ne pas rejoindre le troupeau dont certains s'habituent au chant qui ressemble davantage à un barrissement ? Et si nous prenons la résolution, individuellement, mais aussi communautairement, de lutter contre l'épidémie idéologique qui semble se répandre dans notre pays, en Europe et dans le monde, et qui appelle à l'exclusion, au repli sur soi, au refus de l'accueil de l'autre et du réfugié en particulier ?

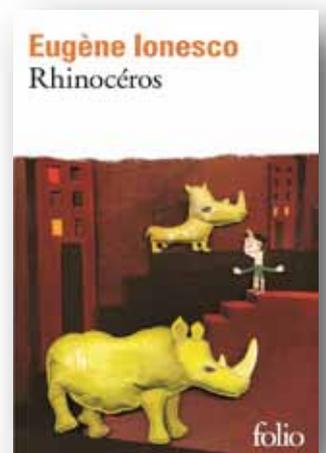
Celui dont nous fêtons la naissance à Noël, Jésus, nous invite tous à ne pas barrir avec les autres, mais à s'ouvrir à l'a(A)utre... et ainsi à notre propre humanité.

#### **Philippe Clair**

*Pasteur à Muntzenheim-Durrenentzen-Fortschwihr*

*28, Rue Arrière à Muntzenheim*

*Tél. : 03 89 47 40 94 – Mail : [philippe.clair@protestants.org](mailto:philippe.clair@protestants.org)*



Si vous ne vous êtes pas encore inscrits dans la paroisse, vous ne recevez probablement pas le bulletin d'information et de formation « Semailles ». Il est utile, non seulement par les articles de fond qu'il propose, mais également par les renseignements qu'il peut donner sur les propositions d'activités dans la paroisse et les adresses utiles à connaître pour des demandes particulières (baptême, mariage, noces d'or, enterrements, inscription au catéchisme...). Alors, demandez-le !

*Conseillers presbytéraux de Muntzenheim :*

*Mme Horber Isabelle*

*Mme Rebert Christine*



Fête de la carotte



Exposition des talents cachés



Saint Nicolas à l'école



Téléthon 2015



Fête de la carotte



Fête de la carotte



Prévention routière à l'école



Réunion publique



Fête de la carotte

*Marcel Meyer a été maire du village de 1977 à 2001.*

*Il est décédé le 5 janvier 2016 à l'âge de 85 ans.*

Il fut pendant 24 ans le guide, le moteur du village, et les différentes réalisations qui ont été effectuées durant ses mandatures montrent aussi qu'il était un bâtisseur et le créateur, avec d'autres, de l'intercommunalité et de l'esprit de mutualisation.

Citons tous les grands travaux, études ou aménagements entrepris et réalisés :

- Aménagement de la rue Dobler : éclairage public, eau potable
- Création du réseau d'assainissement collectif dans tout le village et réalisation des trottoirs
- Elargissement du carrefour rue de Colmar-rue Vauban
- Construction du lotissement « Les Tilleuls »
- Elaboration du 1<sup>er</sup> Plan d'Occupation des Sols
- Construction de la station d'épuration intercommunale avec Durrenentzen et Urschenheim (par le Sivom de Durrenentzen)
- Approbation du tracé de la route de déviation (demandé par le Conseil Général) après diverses demandes de modification dudit tracé
- Construction d'une nouvelle perception (actuel 18b rue Principale où siège l'auto-école)
- Agrandissement de la salle des fêtes
- Construction du dépôt d'incendie et des logements situés au dessus de ce dépôt
- Construction de la déchetterie de Muntzenheim : réalisée par le Sivom de Jepsheim et celui de Durrenentzen
- Adhésion à la Brigade Verte
- Raccordement du village au réseau de gaz
- Aménagement de la mairie et de l'aire de stationnement après démolition de l'ancienne école ménagère
- Création du lotissement Kohlhurst (rue du Cordier)
- Agrandissement de la Poste et aménagement de la Place de la Gare
- Installation d'une cuisine dans la salle des fêtes et aménagement du parking de la place de la salle des fêtes
- Construction du lotissement de la rue du Niederfeld
- Et du lotissement de la rue des Clefs

Durant ses différents mandats et ensuite durant son honorariat, Marcel Meyer a engrangé toute une série de souvenirs de l'histoire du village, il est à lui seul un chapitre de cette histoire et ce chapitre s'est fermé en 2016.

Plus personnellement, nous nous sommes connus en 1985 lorsque je suis arrivé à Muntzenheim, et je me souviens de notre première rencontre à la mairie quand je suis venu me présenter et où il m'a demandé s'il y aurait assez de travail pour trois médecins dans la commune : cette question m'avait un peu refroidi, mais j'ai par la suite compris que cette question témoignait de la bienveillance à mon égard, encore une de ses qualités. Puis, en 1995, Marcel Meyer est venu me chercher pour entrer au conseil municipal : c'est durant ces 6 années que j'ai pu mieux découvrir l'homme qu'il était, droit, intègre, passionné qui n'avait pour but que le développement harmonieux de son village, sans arrière-pensée politique, sans but de carriérisme.

Merci pour cette formation municipale dont vous avez fait profiter tous les conseillers qui vous ont côtoyé durant tous ces différents mandats. Merci pour ces années consacrées à la commune.

La commune est fière de toutes ces réalisations qui perpétueront la mémoire de Marcel Meyer et scelleront à jamais son nom au village de Muntzenheim.

Le conseil municipal donnera le nom de Marcel Meyer à une prochaine réalisation de voirie.



**Martin Pêcheur**  
Articles de pêche



Pêche en eau vive  
Carpe  
Truite  
Chasse  
Aliments d'aquariophilie  
Maintenance  
Location

30, Rue Principale  
68320 Muntzenheim  
03.89.47.31.61

**FRED SERVICE**

Rénovation, transformation, création de cuisine et salle de bain, douche à l'italienne  
Carrelage, parquet et petite maçonnerie  
Ossature bois et menuiserie inf. & ext.  
Isolation, placo et cloison sèche, faux plafond  
Peinture et revêtement mural

REDONNONS AUJOURD'HUI UN COUP DE JEUNE À VOTRE MAISON !



FREDERIC LEGOLL  
06.13.42.06.01  
68320 MUNTZENHEIM  
frederic.legoll@sfr.fr

POUR TOUTE QUESTION, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER !

**Au p'tit Muntz**  
Restaurant

9 RUE DE COLMAR  
68320 MUNTZENHEIM

03 89 49 12 86

FERMETURE DU RESTAURANT  
Lundi toute la journée, Jeudi soir et Dimanche soir



Fabienne

Aide à domicile  
0660992223  
fabutcher@hotmail.fr

2, rue des laboureurs  
68320 Muntzenheim

Spécialité : repassage

LES CONFITURES EXTRA DE MAMILIE  
Traditionnelles et naturelles  
Vente à domicile  
Christine STINNER



29 rue de Colmar  
68320 MUNTZENHEIM

Tel:03.89.49.12.33  
Port:06.89.12.65.12  
christine.stinner@free.fr



**HERTZOG**  
Baguette d'Or

Boulangier - Pâtissier - Traiteur

28 route de Colmar - 68320 MUNTZENHEIM  
Tél. 03 89 47 40 91 - Fax 03 89 47 41 45

Consultez: [hertzog.skyblog.fr](http://hertzog.skyblog.fr)

**KILICLI**  
Crépissage

15 rue Principale  
Tél. 03 89 27 49 27



Pompes Funèbres du Ried

Transport de corps avant et après mise en bière 24h/24  
Vente d'articles funéraires: plaques et fleurs  
Prise en charge des démarches et formalités  
Entretien de sépulture

Tél. 03 89 49 13 37  
Fax 03 89 47 34 80  
Contact: [pffherod@orange.fr](mailto:pffherod@orange.fr)

30 rue Principale - 68320 MUNTZENHEIM



**Fj COIFF'**

18, rue Vauban  
68320 Muntzenheim

Tél : 03.89.86.14.79

Ets **E. SCHAECHTELIN** et Cie  
Tél. 03 89 49 16 16 - 68320 MUNTZENHEIM



Machines agricoles  
Métallerie

Matériel espaces verts  
Maintenance industrielle

**Ent. MULTI-SERVICES**

TAPISSERIE • PEINTURE INT.  
PLACO-PLÂTRE • MAÇONNERIE  
REVÊT. DE SOLS • ELECTRICITÉ

**RÉNOVATION SALLE DE BAIN**

famartz1@free.fr  
S.MARTZ • MUNTZENHEIM 06 78 91 77 54



Banque  
16 rue de Colmar  
Tél. 03 89 47 40 44

**GRUPE CAC**



3 rue Vauban  
Tél. 03 89 47 40 03

**ECOLE DE CONDUITE MUNZO**

FORMATION PAR STAGE  
durant les congés scolaires - places limitées

18b rue Principale - 68320 MUNTZENHEIM  
Tél. : 03 89 47 19 79

Heures de Bureau: Mercredi: 18h à 20h30 - Vendredi: 18h à 20h30  
Samedi: 14h à 16h (Période scolaire) - 10h à 12h (Vacances scolaires)



Thomas Meyer

68320 MUNTZENHEIM  
03 89 49 40 59  
06 30 73 91 38  
[thomeyer@sfr.fr](mailto:thomeyer@sfr.fr)

- ARROSAGE AUTOMATIQUE
- PUIT
- ENGAZONNEMENT
- AMÉNAGEMENT ESPACE VERT
- ENTRETIEN

... dans votre commune

**CARRELAGES**  
**HERRMANN Laurent**  
23 rue de Colmar  
68320 MUNTZENHEIM  
Mobile : 06 03 89 92 31  
E-Mail : pato12000@yahoo.fr  
Tous travaux de carrelage en neuf ou rénovation



**FAHY Bertrand**  
*Sellerie*

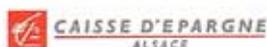
26 rue Principale  
Tél. 03 89 47 71 17

**PAYSAGES DU RIED**  
68320 MUNTZENHEIM  
Port. 06 08 64 76 95



**HUSSER Valentin**  
*Coaching professionnel*

46 rue Principale  
Tél. 03 89 47 47 32



Agence de Muntzenheim  
7 rue Principale  
Tél. 0820 32 01 05



*Service courrier, banque*  
12 rue de Colmar  
Tél. 03 89 49 16 00

Heures d'ouverture  
de lundi au vendredi  
7h30 - 12h15  
12h30 - 19h  
le samedi  
8h - 12h



**Garage FUCHS** s.à r.l.  
Voitures neuves et occasions • Atelier  
Mécanique • Lavage • Carrosserie • Peinture  
Équipement sport • Station service ELF  
32 route de Colmar • 68320 MUNTZENHEIM  
Tél. 03 89 47 40 06 • Fax 03 89 47 76 69

**LES LIVES DU RIED**  
EARL DANIEL NUSSBAUMER



**Laure NUSSBAUMER**  
1 rue des Blés  
68320 MUNTZENHEIM  
03 89 49 14 20  
dlnussbaumer@hotmail.fr

**NOUVEAU PAYS DES JARDINS**  
Richard Feuerbach  
**Feuerbach**  
**PAYSAGISTE**

- CREATION
- DALLAGE
- PAVAGE
- BASSIN
- GAZON
- TAILLE
- PLANTATION

23 Rue Principale - 68320 Muntzenheim - Tél/Fax 03 89 49 11 73



**WAGNER Jean-Daniel**  
*Apiculteur*

1 route d'Artzenheim  
Tél. 03 89 47 42 08

**L'ATELIER DU GRANIT**

**ERIC BOLLENBACH**

cuisines - salles de bain - plans  
de travail - créations diverses

6 rue principale  
68320 MUNTZENHEIM  
Tel : 06.80.08.89.57  
lateliendugranit@wanadoo.fr  
www.latelier-du-granit.fr/



**MCD** INFO

MAINTENANCE - CONSEILS - DEVELOPPEMENTS  
INFORMATIQUE

**Christian RICHTER**  
+33 (0)6 69 93 35 27  
contact@mcd-info.fr

**Self fraises**  
**HUSSER Lily**  
*Vente de fraises et de  
jus de fraises*



36 rue Principale  
Tél. 06 74 44 03 00

**LAVAGE DE CHÂTEAU  
D'EAU à Volgelsheim  
(siège)**

*Lavage automobile*

2 chemin de la Krutenau  
Tél. 06 70 74 17 58

**ELEVAGE  
DU MONT SORCIER**

*Elevage, pension, aliments  
chien et chat*

1 route d'Artzenheim  
Tél. 03 89 47 42 08

**AM AUTOMOBILES**  
MUNTZENHEIM



06 80 30 85 07  
amauto68320@gmail.com

Maintenance Aluminium et PVC  
Les menuiseries  
DEVIS - ETUDE - PLANS - POSE



**Alu Métal Concept**  
5, RUE DU COMBES  
68320 MUNTZENHEIM  
Tél/Fax : 03 89 47 79 58  
courriel: alu@alu-metalconcept.fr



Une Maison de services au public a été inaugurée le jeudi 3 novembre en présence de Monsieur le Préfet du Haut-Rhin **au bureau de La Poste de Muntzenheim**, rue de Colmar.

Ces maisons permettent de renforcer l'accès aux services de proximité et leur qualité ; elles se sont créées en partenariat avec la Poste et rappellent la nécessité pour La Poste d'adapter son réseau de points de contact pour répondre aux besoins des populations desservies, à travers notamment la mutualisation de services publics incluant l'offre postale. La Poste s'est ainsi, proposée pour accueillir des MSAP au sein de certains de ses bureaux situés en territoires ruraux et de montagne. Espaces mutualisés de services au public labellisés par les préfets de département, les MSAP ont vocation à délivrer une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. De l'information transversale de 1<sup>er</sup> niveau à l'accompagnement de l'utilisateur sur des démarches spécifiques, les MSAP articulent présence humaine et outils numériques.

La Poste de Muntzenheim a signé une convention avec trois **Partenaires** :

- ◆ **Pôle emploi**
- ◆ **La Caisse d'Allocation Familiale**
- ◆ **La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Haut-Rhin**

D'autres partenaires pourront bien évidemment se rajouter.

Vous trouverez au bureau de poste :

**Un flot numérique** : flot "service au public" aménagé et dédié à la consultation des services en ligne des trois partenaires susnommés : le wifi est gratuit pour 30 minutes, sur simple renseignement d'une adresse électronique que l'on peut créer sur place si on n'en a pas (120 minutes avec un compte client La Poste).

**Du personnel du bureau de La Poste**, formé spécialement, qui :

- Donne des informations d'ordre général sur les Partenaires (offres et services rendus, agence/bureau le plus proche, horaires d'ouverture...).
- Remet les supports de communication mis à disposition par les partenaires.
- Aide à la compréhension des documents mis à disposition par les partenaires.
- Accompagne le public dans l'utilisation des services en ligne (aide à la navigation, aide à la création de compte et à l'utilisation d'outils de simulation ou d'inscription, ...).
- Aide à la constitution de dossiers simples.
- Facilite la relation à distance via la mise à disposition d'une **tablette** au guichet permettant aux partenaires d'effectuer des rendez-vous en visioconférence avec le public, ou au public d'utiliser certains services en ligne nécessitant une utilisation prolongée ; cette tablette sera mise à disposition du public sur rendez-vous au guichet.

**Un espace confidentiel** fermé pour recevoir le public : les Partenaires pourront tenir des permanences ou recevoir des rendez-vous.

**Profitez de ces Maisons de Services, faites-les connaître, faites-les exister, leur fonctionnement efficace sera le garant du maintien de La Poste à Muntzenheim.**

# Numéros utiles

## URGENCES

POMPIERS..... 18 ou 112  
GENDARMERIE..... 17 ou 03 89 71 61 01  
S.A.M.U..... 15  
BRIGADE VERTE ..... 03 89 74 84 04

## SOINS

CABINET DENTAIRE ..... 03 89 47 78 14  
Dr. WIDMER

CABINET MEDICAL ..... 03 89 47 40 78  
Drs.WEY/MATTMULLER/BOUCHÉ

CABINET MEDICAL..... 03 89 47 70 93  
Dr. DEROUSSENT

CABINET DE REEDUCATION ..... 03 89 49 14 60  
M. OBRECHT

INFIRMIERE LIBERALE..... 06 59 32 52 39  
Mme MARANTIER

PHARMACIE PFEFFER ..... 03 89 47 40 17

SAGE-FEMME Mme JEANDON ..... 06 85 92 02 27  
Mme JEANDON

## AMBULANCES

KUNHEIM..... 03 89 32 72 92  
COLMAR..... 03 89 32 72 93

## SOCIAL

CENTRE COMMUNAL D'ACTION 03 89 47 40 76  
SOCIALE..... [ccas@muntzenheim.alsace](mailto:ccas@muntzenheim.alsace)  
ASSISTANTE SOCIALE..... 03 89 30 67 40  
POLE GERONTOLOGIQUE..... 03 89 21 74 94  
APA SOUTIEN A DOMICILE..... 03 89 32 78 78  
MISSION LOCALE JEUNES..... 03 89 21 72 20

## SERVICES ADMINISTRATIFS

MAIRIE..... 03 89 47 40 76  
Maire..... [mairie@muntzenheim.fr](mailto:mairie@muntzenheim.fr)  
Marie-Odile WALDVOGEL..... [secretariat@muntzenheim.fr](mailto:secretariat@muntzenheim.fr)  
Aurélie GEBHARD..... [aurelie.gebhard@muntzenheim.fr](mailto:aurelie.gebhard@muntzenheim.fr)  
Christelle WEBER..... [accueilmairie@muntzenheim.fr](mailto:accueilmairie@muntzenheim.fr)  
COLMAR AGGLOMERATION..... 03 69 99 55 55  
Relais Assistantes Maternelles..... 03 89 78 63 84  
ALERTE METEO..... 0 821 00 00 68  
TRESORERIE..... 03 89 47 40 20  
SYNDICAT POLE RIED BRUN..... 03 89 78 63 80  
DECHETTERIE ..... 03 89 47 45 83

## SERVICES DIVERS

ENEDIS (ERDF)..... 09 72 67 50 68  
EDF SERVICE CLIENT ..... 0 969 321 845  
GAZ VIALIS DEPANNAGES..... 0 800 00 68 00  
EAU POTABLE /USEES..... 03 89 22 94 50

## SALLE COMMUNALE

SALLE DES FETES ..... 03 89 49 12 63

## ECOLES

DIRECTEUR DE L'ECOLE ..... 03 89 49 11 40  
SECTION MATERNELLE..... 03 89 49 11 40  
SECTION PRIMAIRE ..... 03 89 47 45 65  
PERISCOLAIRE ..... 03 89 47 72 64

## CULTES

PRESBYTERE PROTESTANT 03 89 47 40 94  
PRESBYTERE CATHOLIQUE..... 03 89 47 41 26  
PRESBYTERE METHODISTE..... 09 50 94 56 09

## CORRESPONDANTS DE PRESSE

D.N.A..... 06 80 68 45 67  
Huguette ROTHER ..... [huguette.rother@orange.fr](mailto:huguette.rother@orange.fr)  
L'ALSACE..... 03 69 28 63 68  
Robert FURDERER ..... [robert.furderer68@free.fr](mailto:robert.furderer68@free.fr)



### DECLARATION PREALABLE

La déclaration préalable est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagements de faible importance.

Une déclaration préalable est notamment exigée pour les travaux suivants :

- ⇒ Travaux qui créent entre 5 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup> de surface au plancher.
- ⇒ Travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment.
- ⇒ Travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.
- ⇒ Edification d'une clôture

Le délai d'instruction est généralement d'un mois à compter de la date de dépôt de la demande.

### PERMIS DE CONSTRUIRE

Un permis de construire est généralement exigé pour tous les travaux de grande importance.

Il est notamment obligatoire pour la réalisation des travaux suivants :

- ⇒ Création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 20 m<sup>2</sup>.
- ⇒ Modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation).

**À noter :** le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 170 m<sup>2</sup>.

En cas d'agrandissement d'une construction existante, il faudra prendre en compte la surface totale du bâtiment après travaux. Par exemple, dans le cadre de l'extension d'une maison d'habitation de 120 m<sup>2</sup>, si la surface totale après travaux dépasse les 170 m<sup>2</sup>, le recours à l'architecte sera obligatoire.

Le délai d'instruction est généralement de deux mois pour une maison individuelle et/ou ses annexes. Ce délai court à compter de la date de dépôt de la demande à la mairie.

## Déchetterie

Horaires d'hiver	Du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars	Horaires d'été	Du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre
Lundi	de 14h à 16h45	Lundi	de 14h à 18h45
Mercredi	de 14h à 16h45	Mercredi	de 14h à 18h45
Vendredi	de 14h à 16h45	Vendredi	de 14h à 16h45
Samedi	de 8h à 12h et de 14h à 16h45	Samedi	de 8h à 12h et de 14h à 16h45

## Carte Nationale d'identité



Pour effectuer une première demande, un renouvellement ou un remplacement de CNI, les pièces à fournir sont les suivantes :

### PERSONNES MAJEURES :

- ⇒ **Formulaire de demande** disponible en mairie (CERFA vert)
- ⇒ **2 photos d'identité identiques 35x45 mm, datant de moins de 6 mois** (*prises de face, sans expression sur le visage, sans couvre-chef, ni signe distinctif*)
- ⇒ **Justificatif de domicile au nom du demandeur, datant de moins de 6 mois** (*avis d'imposition, quittance de loyer, facture d'électricité, gaz ou téléphone...*)
- ou** attestation d'hébergement établie sur papier libre par l'hébergeant + justificatif de domicile au nom de l'hébergeant + titre d'identité au nom de l'hébergeant
- ⇒ **Ancienne CNI** ou le cas échéant, la déclaration de perte ou de vol
- ⇒ Timbre fiscal de 25 € (en cas de perte ou vol)
- ⇒ Copie intégrale de l'acte de naissance (en cas de première demande, de perte ou de vol)

Les personnes majeures doivent se présenter en personne en mairie pour la signature et la prise de l'empreinte.

**Durée de validité : 15 ans.**

### PERSONNES MINEURES :

- ⇒ **Formulaire de demande** disponible en mairie (CERFA jaune)
- ⇒ **2 photos d'identité identiques 35x45 mm, datant de moins de 6 mois** (*prises de face, sans expression sur le visage, sans couvre-chef, ni signe distinctif*)
- ⇒ **Justificatif de domicile au nom du représentant légal, datant de moins de 6 mois** (*avis d'imposition, quittance de loyer, facture d'électricité, gaz ou téléphone...*)
- ⇒ **Copie de la CNI du représentant légal**
- ⇒ **Ancienne CNI** ou le cas échéant la déclaration de perte ou de vol
- ⇒ Timbre fiscal de 25€ (en cas de perte ou vol)
- ⇒ Copie intégrale de l'acte de naissance (en cas de première demande, de perte ou de vol)
- ⇒ En cas de divorce des parents : l'original du jugement définitif de divorce

Les mineurs doivent se présenter en mairie accompagnés du représentant légal. Le relevé d'empreinte est obligatoire à partir de l'âge de 13 ans.

**Durée de validité : 10 ans.**

## Passeport biométrique

L'instruction des dossiers de demande de passeport biométrique se fait à la mairie d'Andolsheim sur rendez-vous uniquement.

**Mairie Andolsheim : 03 89 71 40 08.**

Pour effectuer une première demande, un renouvellement ou un remplacement, les pièces à fournir sont les suivantes :

### PERSONNES MAJEURES :

- ⇒ **Formulaire de demande** disponible en mairie (CERFA vert)
- ⇒ **1 photo d'identité 35x45 mm, datant de moins de 6 mois** (*prise de face, sans expression sur le visage, sans couvre-chef, ni signe distinctif*)
- ⇒ **justificatif de domicile au nom du demandeur, datant de moins de 6 mois** (*avis d'imposition, quittance de loyer, facture d'électricité, gaz ou téléphone...*)
- ou** attestation d'hébergement établie sur papier libre par l'hébergeant + justificatif de domicile au nom de l'hébergeant + titre d'identité au nom de l'hébergeant
- ⇒ **Timbre fiscal de 86,00 €**
- ⇒ **Carte d'identité sécurisée** (*plastifiée bleue*)
- ⇒ **Ancien passeport** en cas de renouvellement

**Durée de validité : 10 ans.**

### PERSONNES MINEURES :

- ⇒ **Formulaire de demande** disponible en mairie (CERFA jaune)
- ⇒ **1 photo d'identité 35x45 mm, datant de moins de 6 mois** (*prise de face, sans expression sur le visage, sans couvre-chef, ni signe distinctif*)
- ⇒ **Justificatif de domicile au nom du représentant légal, datant de moins de 6 mois** (*avis d'imposition, quittance de loyer, facture d'électricité, gaz ou téléphone...*). En cas de garde alternée, il faut justifier les 2 adresses
- ⇒ **Carte d'identité sécurisée de l'enfant**
- ⇒ **Carte d'identité sécurisée des 2 parents**
- ⇒ **Copie intégrale de l'acte de naissance, datant de moins de 3 mois** (si l'intéressé n'a pas de carte d'identité)
- ⇒ **Timbre fiscal de 42,00 €** (15 ans et plus)
- ⇒ **Timbre fiscal de 17,00 €** (moins de 15 ans)
- ⇒ **Ancien passeport**, en cas de renouvellement
- ⇒ En cas de divorce des parents : l'original du jugement définitif de divorce

**Durée de validité : 5 ans.**

*Timbre fiscal : disponible à la Trésorerie, dans un tabac/presse ou à la Cité Administrative)*

**Si vous souhaitez bouger, vous amuser ou vous changer les idées, rejoignez nous...**

**ASSOCIATION CULTURE, SPORTS ET LOISIRS DE MUNTZENHEIM ET ENVIRONS**

**Président : M. Jean-Marie HAUMESSER**, 19 rue de Colmar 68320 MUNTZENHEIM  
Tél. 03 89 47 45 95 - jmh68320@gmail.com

◆ section gymnastique :  
**Mme Clotilde LEIMBACHER**, 9 rue du Niederfeld 68320 MUNTZENHEIM  
Tél. 09 61 02 34 04 - clotilde.leimbacher@orange.fr

◆ section informatique :  
**M. Thierry WALTER**, 14 rue du Lieutenant Dobler 68320 MUNTZENHEIM  
Tél. 03 89 47 46 20 - wathy@free.fr

◆ section couture :  
**Mme Ginette OBERLIN**, 8 rue des Blés 68320 MUNTZENHEIM  
Tél. 03 89 49 11 19 - ginette.oberlin@wanadoo.fr

◆ section LES CANAILLES :  
**Mme Karin KEMPF**, 32 rue Principale 68320 MUNTZENHEIM  
Tél. 03 89 47 71 88 - lescanailles@bbox.fr

**GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**

**Présidente : Mme Nicole OSSWALD**, 1 rue des Bureaux 68320 WICKERSCHWIHR  
Tél. 03 89 47 44 32 - nicole.osswald@yahoo.fr

**FOOTBALL REUNI JEBSHEIM-MUNTZENHEIM**

**Président : M. Bertrand ROSER**, 14 rue Vauban 68000 COLMAR  
Tél. 06 07 19 88 82 - bertrand.rosier@grai-imprimeur.com

**ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE DU RIED BRUN (tennis de table)**

**Président : M. Yves LUDWIG**, 4 rue de la Blind 68320 FORTSCHWIHR  
Tél. 06 84 56 06 92 - y.ludwig@free.fr

**ASSOCIATION SPORTIVE / ZEHALOÏFER (marche)**

**Président : Mme Simone KAUFFMANN**, 1 rue des Vosges 68320 DURRENENTZEN  
Tél. 03 89 49 15 11 -marche.muntzenheim@gmail.com

**ASSOCIATION DE PECHE ET DE PISCICULTURE**

**Président : M. Richard FEUERBACH**, 23 rue Principale 68320 MUNTZENHEIM  
Contact trésorier : henri.lucie@hotmail.fr

**ASSOCIATIONS REUNIES**

**Présidente : Mme Christelle LEHRY**, 33 rue Principale 68320 MUNTZENHEIM  
Tél. 06 30 96 51 21 - christelle\_lehry@hotmail.com

**SOCIETE DE MUSIQUE HARMONIE + ECOLE DE MUSIQUE**

**Présidente : Mme Martine MEYER**, 2 route de Colmar 68320 HOLTZWIHR  
Tél. 07 82 73 49 55 - emhm.muntzenheim@gmail.com

**AMICALE DES DONNEURS DE SANG**

**Présidente : Mme Irmgarde MOLLIERE**, 33 rue Principale 68320 MUNTZENHEIM  
Tél. 03 89 47 76 55 - daniel.molliere@wanadoo.fr

**AMICALE DES SAPEURS POMPIERS**

**Président : M. Gérard MEYER**, 1 rue des Laboureurs 68320 MUNTZENHEIM  
Tél. 03 89 49 15 75 - gege.muntz@gmail.com

**UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS**

**Président : M. François BLUM**, 1 rue du Rhin 68320 MUNTZENHEIM  
Tél. 03 89 47 47 70 - christianeblum@orange.fr

**BODY KARATE**

**Président : M. Cédric CRAUZAZ**, 64 A rue des Vosges 68320 BISCHWIHR  
**Responsable : Mme Cécile TOULOUSE** Tel. 06 48 35 06 84 - bodykarateakkf@gmail.com



# Sortir à Muntzenheim en 2017

<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Manifestations</i>
13/01/2017	SF	Don du sang
13/01/2017		Crémation de sapins / Associations réunies de Muntzenheim
20/01/2017	ERB	La Kompile du Capitaine Sprütz, spectacle d'humour
21/01/2017	SF	Loto organisé par les Associations Réunies de Muntzenheim
27/01/2017	SF	Réunion publique de la Municipalité
28/01/2017	ERB	Théâtre alsacien de Colmar
29/01/2017	SF	Fête des Séniors
03, 04 et 05/02/2017	ERB	Concert du Clair de Lune
11/02/2017	SF	Loto organisé par le FRJM
16/02/2017	ERB	Robinson, spectacle de marionnettes, Jeune public
18 et 19/02/2017	SF	Week-end récréatif / Amicale des Sapeurs Pompiers de Muntzenheim
25/02/2017	ERB	Cabaret Acteur Jovial
26/02/2017	SF	Exposition des Talents Cachés organisée par l'ACSLME
28/02/2017	ERB	Rag'n Boogie, concert par Sébastien Troendlé
04 et 05/03/2017	SF	Bourse aux vêtements organisée par les Canailles
11/03/2017	ERB	Concert par la Société de musique Concordia et Renaissance
11/03/2017	SF	Loto organisé par le Kiwanis Club Colmar
16/03/2017	ERB	Nuit de la Poésie
18 et 19/03/2017	ERB	La Chouc, revue satirique, par le Théâtre de la Choucrouterie
21/03/2017	ERB	Théâtre "Femme de fermes"
25/03/2017	ERB	Concert organisé par le Muntza's Jazz Big Band
05, 06 et 07/04/2017	ERB	Spectacle de cirque, par le collège de Forschwihr
07/04/2017	SF	Don du sang
08/04/2017	SF	Loto organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Holtzwihr
21/04/2017	ERB	Place Klezmer et le dernier requin de la Mer Noire, spectacle Jeune public
25/04/2017	ERB	Parlez-moi d'amour : une comédie circassienne sur l'amour et ses détours
29/04/2017	ERB	Concert par la Société de musique Argenteria
06/05/2017	ERB	Concert de la chorale A Travers Chants
08/05/2017	SF	Marche populaire organisée par l'A.S.M. Zehaloifer
11, 12, 13 et 14/05/2017	ERB	La revue Scoute 2017
20/05/2017	ERB	Concert de la chorale Double Croche
30/05/2017	ERB	SoulAÿres : Love & failures, concert
16/06/2016	ERB	Fête de la musique organisée par le Muntza's Jazz Big Band
21/06/2016		Fête de la musique organisée par la paroisse protestante
24/06/2017	ERB	Gala de danse
<b>25/06/2017</b>		<b>Fête du gâteau à la carotte</b>
02 et 03/09/2017	SF	Bourse aux vêtements organisée par les Canailles
<b>09/09/2017</b>		<b>Journée citoyenne</b>
24/09/2017		Marché aux puces organisé par les Associations Réunies de Muntzenheim
29/09/2017	SF	Don du sang
18/11/2017	ERB	Concert organisé par le Muntza's Jazz Big Band
02/12/2017	SF	Téléthon

*Ces indications sont données sous réserves de modifications décidées par les organisateurs. Merci de consulter la presse locale*

SF = Salles des fêtes

ERB = Espace Ried Brun